

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**Collectivité : COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)**

<p>Date de convocation : 14/11/2022</p> <p>Membres :</p> <p>En exercice : <input type="text" value="19"/></p> <p>Présents : <input type="text" value="17"/></p> <p>Votants : <input type="text" value="18"/></p> <p>Date d'affichage : 22/11/2022</p> <p>Date de publication : 22/11/2022</p>	<p>Le 21 novembre 2022 à 20h30 au foyer polyvalent</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Anne-Marie CAUSSÉ, Maire.</p> <p>Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Anne-Marie CAUSSÉ, Jean-Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Huguette LALANNE, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Muriel PAILLER, Katia PEDEMAY, Tovo RABEMANANTSOA, Séverine RODRIGUES, Josette VALLAU et Aurore VERDIER</p> <p>Était représentée : Nathalie KATSAMANTOU par Tovo RABEMANANTSOA</p> <p>Absent : Damien OBRADOR</p> <p>Secrétaire de séance : Vincent NEVOT</p>
---	---

DÉLIBÉRATION N° 2022-95**OBJET : Attribution des marchés d'assurances pour la période 2023-2026**

Pour rappel, une consultation, via la plateforme « marchespublics-aquitaine.org » a été engagée pour renégocier les contrats d'assurance de la Commune.

A ce titre, une mission d'assistance technique avait été confiée au bureau d'études IRM, représentée par M. Dominique BOISSERIE. Cette prestation portée par un spécialiste était rendue nécessaire afin d'établir un dossier détaillé (DCE - Dossier de Consultation des Entreprises et CCPT- Cahier des Clauses Techniques Particulières incluant la globalité du périmètre communal à assurer).

La remise des offres était fixée au 21 octobre 2022. Sept compagnies ont déposé des offres électroniques réparties comme suit :

- **Lot 1 – Dommages aux biens et annexes**
 - GROUPAMA Centre Atlantique
 - SMACL
- **Lot 2 – Responsabilités et défense recours / Dommages causés à autrui et individuelle accident**
 - SMACL
- **Lot 3 – Flotte automobile et accessoires**
 - GROUPAMA Centre Atlantique
 - SMACL
 - PILIOT Assurances (courtier mandataire) pour le compte de Great Lakes Insurance SE
- **Lot 4 – Protection juridique**
 - SMACL
 - SARRE & MOSELLE (intermédiaire) pour le compte de PROTEXIA
 - Cabinet Madeleine BRISSET
- **Lot 5 – Protection fonctionnelle et protection juridique défense pénale des agents et des élus**
 - SMACL

- **Lot 6 - Risques statutaires**
 - SMACL
 - WILLIS TOWERS WATSON France pour le compte de GENERALI VIE
 - CNP Assurances

Mme le Maire entendue et après examen du rapport d'analyse des offres, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

☛ d'attribuer les marchés d'assurances de la Commune comme suit :

- **Lot 1 – Dommages aux biens et annexes**
 - Attributaire : SMACL Assurances
141 Avenue Salvador Allende
CS 2000
79031 NIORT Cedex 9
 - Prime annuelle sans franchise : 6 488,34 € TTC
 - Prime annuelle option bris de machines informatique et autres : 447,12 € TTC
- **Lot 2 – Responsabilités et défense recours / Dommages causés à autrui et individuelle accident**
 - Attributaire : SMACL Assurances
141 Avenue Salvador Allende
CS 2000
79031 NIORT Cedex 9
 - Prime annuelle sans franchise : 2 028,84 € TTC
- **Lot 3 – Flotte automobile et accessoires**
 - Attributaire : GROUPAMA Centre Atlantique
2 Avenue de Limoges
CS 60001
79044 NIORT Cedex 9
 - Prime annuelle sans franchise : 4 286,40 € TTC
 - Prime annuelle option marchandises et matériels transportés : 146,90 € TTC
 - Prime annuelle option bris de machine : 171,78 € TTC
 - Prime annuelle option auto mission : 256,71 € TTC
- **Lot 4 – Protection juridique**
 - Attributaire : Cabinet Madeleine BRISSET
ZAC La Chevalerie
426 Rue Jules Valles
50000 SAINT LO
 - Prime annuelle garanties de base : 469,48 € TTC
 - Prime annuelle option « maître d'ouvrage » : 141,75 € TTC
- **Lot 5 – Protection fonctionnelle et protection juridique défense pénale des agents et des élus**
 - Attributaire : SMACL Assurances
141 Avenue Salvador Allende
CS 2000
79031 NIORT Cedex 9
 - Prime annuelle garanties de base : 148,74 € TTC

- **Lot 6 – Risques statutaires pour les agents affiliés à la CNRACL et IRCANTEC**
 - Attributaire : WILLIS TOWERS WATSON France
5 Avenue Raymond Manaud
BP 30015
33522 BRUGES Cedex
 - Taux annuel de cotisation : 5,56 % Agents CNRACL uniquement
 - Décès
 - Accidents imputables au service et maladies professionnelles
 - Congé longue maladie – Congé longue durée
 - Maladie ordinaire – Accident de la vie privée – Franchise 30 jours
- ➔ d'approuver l'attribution des marchés assurance conformément aux offres détaillées ci-dessus, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2023,
- ➔ de donner tout pouvoir à Mme le Maire pour la mise en œuvre de la présente délibération et notamment pour signer les marchés correspondants à chacun des 6 lots avec les cabinets d'assurances et les montants mentionnés ci-dessus, ainsi que toutes autres pièces nécessaires à la passation de ces marchés,
- ➔ de dire que les crédits nécessaires à la dépense seront prévus au Budget Primitif 2023.

POUR : 18

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.


En mairie, le 21 novembre 2022

Le Maire



Anne-Marie CAUSSÉ

Le secrétaire de séance



Vincent NEVOT